COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévoyance individuelle :

BNP Paribas, avec sa filiale BNP Paribas Cardif, propose une démarche nouvelle, pédagogique et personnalisée au plus près des besoins de ses assurés

- La Banque Commerciale en France de BNP Paribas lance un parcours personnalisé pour simplifier la compréhension et l'adoption des produits de prévoyance individuelle.
- Ce parcours intègre une nouvelle gamme de deux offres complémentaires : un volet «
 protection en cas de coups durs (décès, invalidité, arrêt de travail, perte d'emploi) » avec
 l'offre Solution Prévoyance, et un volet « protection en cas d'accident du quotidien » avec
 l'offre Assurance Accidents du Quotidien.
- A l'issue d'un diagnostic personnalisé réalisé avec son conseiller bancaire, le client peut choisir le niveau de protection le plus adapté pour lui et ses proches.
- Accessible dès aujourd'hui en agence et prochainement depuis l'application Mescomptes et le site Internet Mabanque, cette nouvelle gamme de prévoyance individuelle vient enrichir l'offre d'assurance à la disposition des clients en France de BNP Paribas.

Alors même que protéger ses proches et anticiper les aléas de la vie font partie des préoccupations majeures des Français, l'étude d'opinionⁱ menée par BNP Paribas Cardif en partenariat avec Ipsos auprès de 21 000 personnes dans 21 pays montre que 2/3 des Français sont préoccupés par la survenance d'une maladie grave (70%) ou d'un accident (67%) dans leur vie ou dans celle d'un membre de leur foyer et 69% par une perte de revenus. Selon cette même étude, un Français sur deux pense ne pas être en mesure de maintenir son niveau de vie et celui de sa famille en cas d'arrêt de travail pour maladie (46%), de perte d'emploi (58%) ou de décès (55%). Par ailleurs, le seuil de baisse de revenus à partir duquel ils estiment ne plus pouvoir faire face s'établit à 300 euros par mois pour 62%.

Fort de ce constat, BNP Paribas Cardif s'engage à répondre aux besoins de protection de ses clients et à les accompagner dans la compréhension des enjeux de prévoyance, parfois complexes à appréhender, en proposant une nouvelle gamme de prévoyance individuelle complète. Celle-ci intègre deux offres complémentaires, *Solution Prévoyance* et *Assurance Accidents du Quotidien*, qui s'adaptent à la situation de chacun en s'appuyant sur un diagnostic client personnalisé. L'accompagnement par un conseiller bancaire permet en effet d'identifier les besoins réels de l'assuré, grâce à un audit de ses risques personnels et de lui proposer une solution personnalisée.

« Notre rôle en tant qu'assureur est d'apporter des solutions de protection répondant aux inquiétudes des clients pour leur couverture quelle que soit la situation à laquelle ils sont confrontés. Avec cette nouvelle gamme de prévoyance individuelle, nous proposons aux assurés souhaitant se protéger contre les aléas de la vie, en cas de coup dur comme en cas d'accident, une offre complète et personnalisable afin de garantir une protection optimale pour chaque situation. » déclare Benoit Gommard, Directeur grands réseaux de BNP Paribas Cardif France.



« Nous sommes ravis de proposer à nos clients cette nouvelle gamme de prévoyance individuelle, conçue par BNP Paribas Cardif et Cardif IARD. En nous appuyant sur l'expertise de nos conseillers bancaires pour proposer un diagnostic personnalisé de la situation personnelle, familiale et professionnelle de nos clients, nous nous assurons de leur faire la proposition la mieux adaptée afin d'assurer leur protection ainsi que celle de leur famille. Cette nouvelle gamme démontre une nouvelle fois la force du modèle diversifié et intégré de BNP Paribas au service de notre clientèle particuliers. » ajoute Alban Marty, Directeur Retail de la Banque Commerciale en France de BNP Paribas.

Deux offres complémentaires pour répondre à toutes les situations client

Solution Prévoyance est un contrat qui répond à l'ensemble des besoins de maintien du niveau de vie en cas de coups durs avec un socle de garanties essentielles personnalisables et des garanties complémentaires sur-mesure selon la situation des clients.

Cette nouvelle offre intègre :

- **Une couverture large et personnalisable** avec un capital décès et perte d'autonomie ; et des prestations complémentaires modulables en cas de perte d'emploi, d'arrêt de travail ou d'invalidité.
- Un accompagnement dans les moments difficiles, avec des services d'assistance dans le cadre d'une enveloppe de services de 1 000 € (aide à domicile, garde d'enfants, etc. ...) et des prestations complémentaires (assistance psychologique, aide à la recherche d'emploi, etc. ...) ainsi qu'une prise en charge des primes mensuelles du contrat en cas de perte d'emploi, d'arrêt de travail ou d'invalidité.
- Une protection en cas de « maladies redoutées » qui prévoit le versement d'un capital forfaitaire pour accompagner les assurés face à la maladie (cancer, infarctus, AVC, sclérose en plaques).

Cette nouvelle offre permet au client de réaliser, avec son conseiller bancaire, un diagnostic prenant en compte sa situation tant personnelle que professionnelle ainsi que les prestations versées par les organismes sociaux et éventuellement par sa convention collective en cas de perte d'emploi, arrêt de travail, invalidité ou décès. A l'issue de ce diagnostic, le conseiller propose au client une recommandation personnalisée du capital décès et des garanties complémentaires nécessaires au maintien de ses revenus en cas de coup dur. Le client dispose de la possibilité d'adapter précisément le montant de sa couverture à ses besoins afin d'assurer en toutes circonstances le maintien de son niveau de vie et de celui de ses proches.

Assurance Accidents du Quotidien, opéré par Cardif IARD, est un contrat destiné à accompagner les clients et leur famille face aux accidents de la vie courante qui touchent 11 millions de personnes chaque année en France. Complémentaire aux assurances dommages aux biens obligatoires, cette nouvelle offre permet aux assurés de se protéger ainsi que leur famille en cas d'accidents domestiques, sportifs, de loisirs ou scolaires. Le contrat couvre tous les membres de la famille y compris les petits-enfants lorsqu'ils sont placés occasionnellement sous la garde des grands-parents.

En cas d'accident, l'assuré bénéficie d'une prise en charge comprenant :

- Le versement d'une indemnité journalière de 50€ (pendant 50 jours maximum) en cas de blessure imposant une immobilisation, complétée d'un capital maximal de 550 000€ dès lors que l'accident porte atteinte à la qualité de vie de l'assuré.
- La prise en charge financière des accidents scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- L'accompagnement au quotidien pour faciliter la vie des clients blessés, grâce à une enveloppe de services (1 000 €) utilisée librement par l'assuré en fonction de ses besoins (aide à domicile, garde d'enfants, abonnement plateforme de vidéo à la demande...) ainsi que des prestations d'assistance complémentaires.

L'offre est accessible en agence et prochainement à distance via un parcours simplifié 100% digitalisé depuis l'application *Mescomptes* et le site Internet *Mabanque*.



La banque d'un monde qui change

A propos de la Banque Commerciale en France de BNP Paribas

La Banque Commerciale en France (BCEF) rassemble les activités de banque d'entreprise, de banque privée et de banque de détail en France. En 2023, ces activités regroupent près de 22 000 personnes au service de 7,1 millions de clients particuliers, 748 000 clients professionnels et TPE, 27 800 entreprises (PME, ETI, grandes entreprises) et près de 56 0000 associations, pour 6,6 milliards d'euros de produit net bancaire. Elle dispose d'un réseau de proximité qui compte 1 576 agences bancaires, 61 centres de Banque Privée dans toutes les régions de France, plus de 65 Pôles WAI dédiés aux entrepreneurs innovants (We Are Innovation) et 39 centres d'affaires dédiés aux entreprises. Adossée à la Banque Commerciale en France, Hello bank! apporte à ses plus de 900 000 clients des offres de banque au quotidien en temps réel, des solutions de crédit, d'épargne et d'assurance adaptées aux nouveaux usages et modes de travail des jeunes actifs ainsi qu'une offre de services et un accompagnement dédiés aux indépendants.

A propos de BNP Paribas Cardif

BNP Paribas Cardif, un leader mondial des partenariats en bancassurance, propose à ses plus de 80 millions de clients assurés des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. L'entreprise, filiale assurance de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. L'assureur crée des offres pour plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi que pour des conseillers en gestion de patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans plus de 30 pays avec des positions fortes en Europe, Asie et Amérique latine, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes, le leader mondial en assurance emprunteur* et un acteur majeur du financement de l'économie. Plus de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 30,3 Md€ en 2023.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur Linkedin, X ou sur www.bnpparibascardif.com

*Source: Finaccord - 2023

Contacts presse BNP Paribas Cardif

Géraldine Duprey - +33 6 31 20 11 76 - geraldine.duprey@bnpparibas.com Fanny Vidal - + 33 6 50 89 88 48 - fanny.1.vidal@bnpparibas.com

Banque Commerciale en France de BNP Paribas

Céline Argy - +33 6 64 46 60 46 - celine.argy@bnpparibas.com



¹ Méthodologie : étude réalisée auprès de 21000 personnes dans 21 pays du 19 Janvier au 13 Février 2024. En France, échantillon représentatif de 1000 individus âgés de 18 ans et plus, décisionnaires en matière de choix de produits et services financiers dans le foyer (produits bancaires, assurances).